

# L'autre zZz Orange Business Services

OAB OCD OCWS OConsulting Océan OHealthcare

## Prime exceptionnelle de fin d'année : des cacahuètes ?

Suite aux pressions du grand patronat, le gouvernement a annoncé qu'il autoriserait le versement d'une prime de fin d'année totalement défiscalisée.

Le 11 décembre la direction du groupe Orange a communiqué sur une prime de 1 000 € qui serait versée aux salarié-e-s touchant moins de 25 k€ bruts annuels et une prime de 500 € pour ceux touchant jusqu'à 30 k€ bruts annuels.

Suite à cette annonce, la CGT OBS a demandé à rencontrer la direction de l'UES NRS afin de savoir comment serait déclinée la prime chez nous et en demandant que tous les salarié-e-s soient concernés.

Lors de la réunion qui s'est tenue le 17 décembre, la direction NRS nous a dit que la prime serait versée aux salarié-e-s de NRS selon les modalités définies par Orange dans le « respect de notre équation économique ».

Le montant final n'est pas encore connu car la direction attend de savoir ce qui sera effectivement défiscalisé (salaire, parts variables).

A priori, seuls 250 à 500 salarié-e-s devraient toucher la prime – sur les +4 000 de l'UES NRS.

À date, ce qui est sûr, c'est que le montant de l'enveloppe de primes diminuera l'intéressement !

## Frais professionnels et politique voyage

La direction de l'UES NRS a décidé d'ouvrir une concertation (pas une négociation !) avec les Organisations Syndicales sur l'évolution des règles de frais professionnels et la politique voyage, avec une volonté annoncée d'harmonisation. À l'issue de la 3<sup>ème</sup> réunion, l'ensemble des sujets a été évoqué, et un certain nombre de points de friction apparaît :

- **Deux-roues à moteur : arrêt de prise en charge** des frais kilométriques ! Il faudra soit changer vos habitudes ou en être de votre poche ;
- **Indemnités kilométriques : arrêt de l'utilisation du barème fiscal !** les prochaines augmentations de carburant seront à la charge unique des salarié-e-s ;
- **Forfait déjeuner : abaissement de 19,50€ à 18€**, il faudra se serrer un peu plus la ceinture le midi ;
- **Demandes de déplacement : maintien de la validation managériale systématique.** En refusant de faire confiance, a priori, aux salariés, la direction continue à transférer sa responsabilité aux managers et alourdir leurs tâches.

Globalement, le modèle social *low cost* imposé par Orange et la direction sera porté par les salariés !

Pour la CGT OBS il est hors de questions que les salariés, utilisant leur véhicule personnel à des fins professionnelles, en soit de leur poche.

Les déplacements en deux-roues motorisés

doivent être pris en charge et le barème kilométrique fiscal doit continuer de s'appliquer.

## OCD : bande à part ?

La direction d'OCD refuse de faire partie de la concertation sur les frais professionnels et la politique de voyage de l'UES NRS. Elle a pris cette décision sans en informer les représentants du personnel d'OCD.

Pas étonnant puisque la direction d'OCD applique des forfaits de remboursements inférieurs à ceux pratiqués dans les autres filiales de l'UES !

Chez OCD les indemnités kilométriques (IK) ne respectent pas le barème URSSAF, seuil pour lequel les entreprises ne paient pas de cotisations.

OCD se distingue ainsi des autres filiales en remboursant moins ses salarié-e-s !



Rappelons que l'employeur peut rembourser les IK soit forfaitairement en utilisant un barème, soit aux frais réels.

Rappelons aussi qu'un salarié utilisant son véhicule personnel (voiture ou deux roues) dans le cadre de déplacements professionnels, **ne doit pas perdre de salaire** à cause des déplacements.

OCD fait partie d'une unité économique et social de l'UES NRS (future OBS SA) et doit être solidaire avec les autres filiales.

Les salariés de l'UES NRS sont déjà des salariés *low cost* par rapport à leur collègue d'Orange SA.

Ceux d'OCD seront-ils les salariés *low cost* de l'UES NRS ?...

## OBS SA : réorganisation floue

Vous devez maintenant le savoir, en janvier 2019, aura lieu une grosse réorganisation au sein de l'UES NRS. Sept filiales vont fusionner pour donner naissance à OBS SA, fer de lance du groupe Orange en matière d'IT, Cyber Défense, Big Data, etc. Compte tenu des découpages en *Business Unit* et afin de créer une véritable cohérence sociale avec nos collègues d'Orange SA, nous avons soumis au DG d'OBS (côté Orange SA) l'hypothèse d'un rattachement direct à l'UES Orange.

Il nous a été rétorqué que ça ne faisait absolument pas partie des plans et que cela coûterait bien trop cher !

Quel prix ? Nous n'en savons rien.

Donc le « fer de lance de l'IT » sera un « fer *low cost* »...

Il y a malgré tout un prix humain à payer pour les salariés qui subissent ces nombreuses réorganisations continues. Selon la sociologue Danièle Linhart :

« L'instabilité fait partie du paysage habituel des entreprises modernes qui se veulent adaptées à un monde fluctuant et exigeant. Mais derrière cette image d'Épinal se cache une réalité bien plus aride : celle de l'**inconfort**, voire d'un certain degré de **souffrance** comme levier pour obliger les salariés à troquer leurs points de vue professionnels contre celui que la direction cherche à imposer sur leur travail. Avec ces changements permanents et la remise en cause de leur expérience, les salariés en arrivent à un sentiment proche de celui d'incompétence qu'ils redoutent tant. L'instabilité est devenue un **moyen pour obliger les salariés à rendre les armes**, et à se transformer en relais efficaces, fiables des méthodes et de la qualité de travail voulus par leur direction. »

## OCWs : Délocalisation

Nous avons déjà appris le projet d'ouverture d'un Centre de service au Maroc (CDS - prise en charge des appels clients et du niveau 1 de diagnostic). Délocalisation décidée afin de prendre en charge des clients en mode *low cost*. Auparavant il y a eu la délocalisation du projet « Oraki » envoyé pour partie en Inde. Voilà maintenant qu'OCD délocalise le N1 de la supervision de la sécurité pour l'envoyer à l'île Maurice. Or, le N1 était sous-traitée à OCWs et effectué par le CDS...

Ce sont donc 4 postes qui disparaissent de Massy sans compter la charge de travail retirée aux équipes de Pau, du front et du HNO, empêchant une expansion des CDS de Massy et Pau.

### LA RÉORGANISATION POUR LES NULS



**Toute l'équipe CGT OBS**  
**vous souhaite**  
**de Joyeuses fêtes !**

Vos contacts CGT OBS		
Thierry GIRON	Délégué Syndical Central - UES OBS	06 70 75 52 68
Ludovic BASLY	Délégué Syndical Central - UES OBS	06 84 45 18 42
Cédric BAYLE	Délégué Syndical OAB	06 86 41 04 44
Mohamed MESSIKH	Délégué Syndical OAB	07 84 14 64 81
Frédéric LE THIEC	Délégué Syndical OAB	06 45 30 33 60
Nadia LEROUX	Délégué Syndical Océan	06 12 40 14 91
Ali AZAG	Délégué Syndical OCD	06 40 55 75 89
Olivier BOREL	Délégué Syndical OCWs	07 84 14 64 16



cgt\_obs



CGT.OBS



contact@cgtobs.fr

Newsletter : [infos-obs-subscribe@cgtobs.fr](mailto:infos-obs-subscribe@cgtobs.fr) - Se syndiquer : [cgtobs.fr/se-syndiquer](http://cgtobs.fr/se-syndiquer)